

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour l'éclairage	Département d'Indre et Loire	Référence : 37_EE_01	Date : décembre 2009

Audits énergétiques et techniques des réseaux d'éclairage public



Photo : DRE Centre

Historique/Contexte	<p>Le Syndicat intercommunal d'électricité d'Indre et Loire (SIEIL) est un établissement public de coopération intercommunale, composé de toutes les communes du département sauf la ville de Tours, géré par un Comité syndical, chargé principalement de développer et renforcer et améliorer le réseau de distribution publique d'électricité, sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Les communes peuvent déléguer au SIEIL tout ou partie de leurs attributions en matière d'éclairage public : audits, travaux neufs et maintenance</p> <p>Le SIEIL a souhaité inciter les communes à entreprendre une démarche d'audit sur leur éclairage public</p>
Calendrier	<p>Lancement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -en 2007, test sur 6 communes -en 2008, 18 communes avec participation financière de l'ADEME -en 2009, 62 communes soit 15000 points lumineux, participation de l'ADEME demandée -en 2010, déjà 60 communes inscrites dans un futur programme -couverture de toutes les communes d'Indre et Loire d'ici 2013
Territoire	Département d'Indre et Loire
Maître d'ouvrage	SIEIL
Maître d'oeuvre	SIEIL
Objectifs	<p>Réduire les dépenses de fonctionnement des collectivités</p> <p>Améliorer la sécurité des biens et des personnes</p>
Contenu	Le SIEIL a sélectionné, par appel d'offres, un prestataire pour proposer aux communes adhérentes des audits d'éclairage public, sur la base d'un cahier des charges validé par le syndicat, avec le soutien financier de l'ADEME
Difficultés	/
Coût de l'opération	Entre 10,50€ HT et 11€ HT du point lumineux
Financeurs	ADEME Centre / SIEIL
Dispositif-cadre	/
Politiques publiques de référence	Gestion fine et efficace du parc d'éclairage public, maîtrise énergétique, réduction des nuisances lumineuse
Évaluation	/
Singularité	Les installations devront être conformes en matière de nuisances lumineuses, rentrer dans le champ des économies d'énergie en abaissant la puissance des lampes, privilégiant les matériels éco durable avec un haut pourcentage de recyclage (fonte d'aluminium, verre,...).
Contacts	Pascal BOUCHET : 02 47 31 68 74
Rédacteur	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50